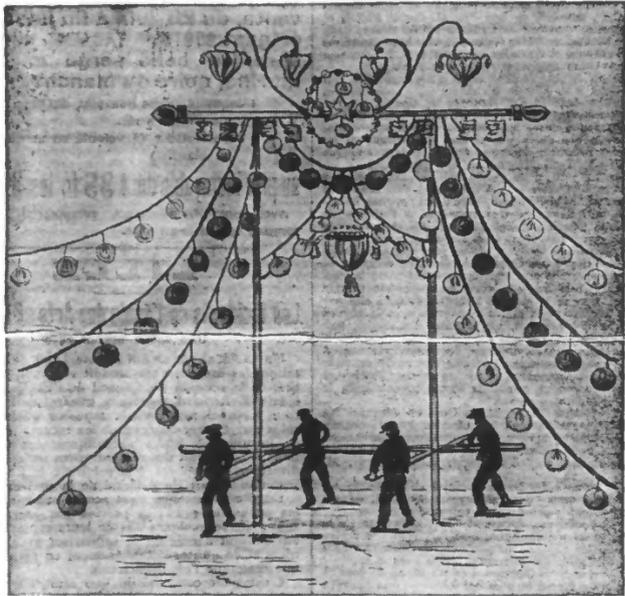


La XXIV^e Fête Régionale de Gymnastique A ROUBAIX

Festivités et réjouissances. -- Un cortège sensationnel aux lumières



UN DES MOTIFS LUMINEUX DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX DU 3 JUILLET

Associer aussi complètement que possible la population tout entière aux fêtes gymniques sensationnelles qui vont s'ouvrir... Faire vibrer à l'unisson en nos « Grandes Journées » l'âme des bons citoyens soucieux de maintenir intact le renom envié de Roubaix... Voilà la préoccupation qui hante les dirigeants de la XXIV^e Fête Régionale.

Aussi, le programme spécial aux festivités qui viendront rehausser l'éclat des manifestations sportives, a-t-il été l'objet d'une attention méticuleuse, de soins tout particuliers.

L'ouverture officielle des réjouissances sera surtout caractérisée par une fête d'un caractère inédit, un cortège lumineux géométrique conçu et attendu un succès sans précédent.

A 9 heures du soir, le samedi, aura lieu à la gare de Roubaix la réception du drapeau de l'Association Régionale « par les délégués des sociétés organisatrices. Immédiatement après ce prologue patriotique, se déroulera, en nos grandes arènes, une retraite aux flambeaux sensationnelle, dont la conception fait le plus grand honneur à son auteur, M. Léon Holleville, dont le talent particulier d'organisateur s'était particulièrement révélé au cours de la préparation du « Carnaval d'Été », du « Gala » pour les sinistres de Messine, de « L'Arbre de Noël », etc.

Chargé par le Comité Central d'élaborer l'ensemble, puis les détails du cortège projeté, M. Léon Holleville se préoccupa tout d'abord de rechercher un dispositif permettant de dégager totalement, au cours du défilé, la chaussée dont l'empatement, par les curieux, dépare toute perspective d'ensemble. Il obtint ce précieux résultat en donnant une largeur de 6 mètres aux principaux motifs lumineux prévus. En effet, une telle dimension uniforme absorbe la totalité de la partie carrossable de la rue si l'on prend la précaution d'encadrer le cortège d'une rangée de gymnastes, pompiers, agents, etc.

De par cette combinaison, les spectateurs ne peuvent descendre des trottoirs et le kaléidoscope si animé que constitue une semblable retraite aux flambeaux se déroule dans toute sa splendeur.

Voici maintenant l'ordre de marche, parfaitement étudié d'ailleurs, de ce cortège « aux lumières » sensationnel :

- 1^o Gendarmes à cheval;
- 2^o Groupe de cyclistes (6 vélocemen de front sur une profondeur de plusieurs files);
- 3^o Huit sapeurs-pompiers porteurs de torches de cuivre;
- 4^o Huit sapeurs à hache, reconstituant l'unité d'un bataillon de l'Empire; tablier de cuir blanc, bonnet à poil largement empanaché, gants à crispin, baudrier supportant le classique « coupe-coupe »;
- 5^o Tambours et clairons des sapeurs-pompiers (en tenue d'incendie);
- 6^o Grand motif décoratif, d'un effet superbe, large de 6 mètres;
- 7^o L'excellente « Concordia-Harmonie », précédée de sa clique;
- 8^o Le « départ attelé » de nos pompiers, dont les tonneaux seront lumineusement esquissés par 200 ballons vénitiens. L'engin est d'ailleurs entouré de sapeurs en tenue de feu et porteurs de torches;
- 9^o Motifs isolés, d'un effet très pittoresque, transportés à bras d'hommes;
- 10^o Tunnel très original, 250 ballons, également convoyé par un certain nombre de porteurs. Etabli dans une gamme de teinte orange;
- 11^o Fanions décoratifs lumineux des deux sociétés organisatrices de la fête: « La Roubaissienne » et « L'Ancienne »;
- 12^o Transport de 3 mètres de hauteur sur 2 mètres de largeur symbolisant la Force et la Gymnastique, couronnées par le Mérite;
- 13^o La très entraînante « Fanfare de Beauraupaire »;
- 14^o Grand motif décoratif aux dimensions du numéro 6, en différant complètement comme dispositions;
- 15^o « Char des Fleurs », établi dans le plus pur style Renaissance. Son dôme majestueux se

trouve retenu par des piques. Réservé à la reine de la fête qui trônera couronnée d'une cour semblante de quatre demoiselles d'honneur. Ce char sera composé dans une tonalité très douce allant du vert au blanc. Durant tout le parcours, de nombreuses flammes de Bengale vertes en accuseront gaiement le relief;

- 16^o Motifs isolés, de formes diverses, portés à bras;
- 17^o Grand motif décoratif, large de 6 mètres;
- 18^o Immense moulin hollandais (sur plateau formé attelé) qui comportera 200 ballons, blancs, verts et rouges;
- 19^o La musique populaire par excellence que constitue « La Philharmonique du Jean-Ghislain » et sa clique;
- 20^o Quatrième motif décoratif, large de 6 mètres. De teinte très particulière;
- 21^o « Char lumineux de Méphisto ». Disposé pour accuser un violent contraste avec « Le Char des Fleurs ». L'ensemble sera traité dans la rouge le plus violent. De puissants phares à acétylène, invisibles pour le public, viendront couvrir Méphisto d'une lumière d'une intensité presque insupportable. Une abondante provision de fortes flammes de Bengale rouges, de marrons d'air à double détonation, de bombes du plus fort échantillon, viendront bruyamment cosser l'entrée en scène du « prince des ténébres »...

Pour la décoration des édifices et maisons particulières, et après entente avec le Comité municipal des Fêtes, un concours doté de 250 francs de prix a été institué. Aussi, attendons-nous à voir l'initiative privée faire merveille en la circonstance. Nous verrons à toutes les fenêtres l'emblème de la Patrie, des gerbeaux de fleurs viendront recouvrir les murailles.

Avec un peu de calicot, du papier de couleur, quelques branches d'arbres, de la verdure, des fleurs des champs... et un peu de bonne volonté, les Roubaisiens sauront attester le goût inné qui les caractérise.

Rappelons pour mémoire que le dimanche 4 juillet, à 11 heures et demie du matin, aura lieu sur le terrain de la Fête, la répétition en musique des mouvements d'ensemble, en attendant la séance solennelle de l'après-midi.

Le soir, à 8 heures et demie, sur le podium très élevé qui sera érigé sur la Grande-Place, auront lieu, en musique, les divers concours de productions costumées dont voici l'énumération très atténuée :

Ballets: « de l'Industrie linière », « des Faucheurs », « Normand », « Pierrots et Pierrettes », « Clowns et Clownesses », « Fête aux Etats-Unis », « Un soir de fête », « Espagnol ».

Tournoi indien, poses plastiques, Tableau militaires, dont la fameuse « Manœuvre des chasseurs alpins ».

L'EXPOSITION DES PRIX

L'affluence énorme des spectateurs prévus, les demandes aussi nombreuses qu'incessantes reçues par le Comité d'organisation, ont motivé l'établissement — dès maintenant — d'un bureau de location des diverses places de tribunes. (Maison Jubé, 16, rue de la Gare).

Les personnes soucieuses d'éviter l'encombrement aux entrées, de fastidieuses stations et attentions aux divers guichets, s'empresseront de se procurer des précieux tickets qui leur éviteront poussées et tribulations variées.

Voici d'autre part les divers prix qui ont été établis: Loges d'honneur: 10 francs; Tribunes d'honneur: 5 francs; Tribunes de 2^e classe, 3 francs; Tribunes de 3^e classe, 1 franc.

La Commission chargée de recueillir dons et souscriptions a rencontré auprès de nos aimables concitoyens l'accueil généreux habituel. La résultante en sera admirée aux vitrines de la Maison Liagre (rue Neuve, face à la nouvelle mairie). L'exposition des superbes prix réservés à l'habileté des concurrents causera, dans ce cadre spacieux, une vive sensation au public Roubaissien.

LA CRISE ALLEMANDE

Guillaume II confère à Kiel avec le Chancelier von Bulow

Kiel, 26 juin. — M. de Bulow est arrivé ce matin à Kiel. Il s'est immédiatement rendu à bord du « Hohenzollern », où l'empereur lui a fait une réception très affectueuse.

Guillaume II a eu ensuite, avec son chancelier, une conférence de plus de deux heures.

Qu'est-il passé?

Le voyage du prince de Bulow à Kiel fait le sujet de toutes les conversations. Souvent, tantôt que de certains côtés on exprime ou la crainte ou l'espoir que des décisions graves soient prises dans les milieux officiels qu'aucun dénouement sensationnel ne terminera l'entrevue de Kiel. On continue à croire qu'il n'y aura ni dissolution du Reichstag, ni démission immédiate du chancelier.

APRÈS LA GRÈVE DES P. T. T.

Les actes de sabotage de Dôle

Dôle, 26 juin. — L'engin trouvé le 10 juin dernier au pied d'un poteau télégraphique, a été identifié par M. Boulangé, artificier.

Il se compose d'un tuyau de fonte pesant 12 kilos, renfermant une boîte en fer blanc contenant 250 grammes de chlorate de potasse et du sucre en poudre.

L'arrestation de M. Marck à Rouen

Rouen, 26 juin. — On sait qu'à la suite de l'interpellation du MM. Allmann et Varouze sur l'arrestation à Rouen de M. Marck, trésorier de la C. G. T., le ministre de la justice a ordonné une enquête pour déterminer dans quelles circonstances l'arrestation a été opérée.

C'est M. Pujaut, inspecteur général au ministère de l'Intérieur, qui en a été chargé. Il a entendu les différents témoins et est reparti pour Paris.

L'enquête au ministère de la Justice

Rouen, 26 juin. — On sait qu'à la suite de l'interpellation du MM. Allmann et Varouze sur l'arrestation à Rouen de M. Marck, trésorier de la C. G. T., le ministre de la justice a ordonné une enquête pour déterminer dans quelles circonstances l'arrestation a été opérée.

C'est M. Pujaut, inspecteur général au ministère de l'Intérieur, qui en a été chargé. Il a entendu les différents témoins et est reparti pour Paris.

FAITS DIVERS

LA MÉSaventure DU RENTIER

M. Moos aurait été dévalisé par deux femmes. Paris, 26 juin. — Il sera bien difficile de faire la lumière sur l'histoire, ou, pour être plus exact, la mésaventure dont M. Joseph Moos, rentier, 6, boulevard Saint-Denis, fut victime lundi dernier.

En effet, plus que jamais, la concierge maintient ses dires, en dépit des affirmations du rentier qui contentent de se retrancher de ses propres déclarations. D'autre part, l'enquête du service de la Sûreté n'a donné aucun résultat appréciable et l'instruction judiciaire n'a amené la découverte d'aucun fait nouveau.

Hier après-midi, M. Magnien a entendu le docteur Obissier, médecin-légiste, dont l'appartement est contigu à celui de M. Moos. Comme tous les locataires de l'immeuble déjà interrogés, le docteur Obissier a affirmé n'avoir rien entendu, ni rien remarqué d'anormal.

Dans la soirée, le docteur Paul, médecin-légiste commis par M. Magnien à l'examen de la victime, a remis son rapport médico-légal. Dans ce rapport, le docteur Paul constate que M. Moos a reçu un coup violent à l'œil gauche et porte de fortes ecchymoses sur le visage.

On assure maintenant que le magistrat instructeur serait disposé à abandonner la piste suivie jusqu'ici, mais les indications du rentier, et à orienter ses recherches dans un tout autre sens. Il aurait donné au service de la Sûreté l'ordre d'effectuer des recherches dans le monde de la galanterie.

On est tout disposé à croire, en effet, que M. Moos réintègre son logis — comme l'affirme la concierge — en compagnie de deux personnes, de deux femmes pour être précis, et qu'il fut frappé et dépouillé de mille francs par ses compagnes d'un instant.

La crainte du ridicule aurait seul incité le rentier à imaginer la fable que l'on connaît.

OU EST LE GENDARME ?

Au cours de l'année 1878, le gendarme Hilaire-Auguste Guette, de la brigade de Neuilly-sur-Barrageon (Cher), originaire du Jura, né le 24 mai 1850, disparaissait subitement en même temps qu'une somme de 1,500 francs qu'il avait reçus, à l'époque, de sa future belle-mère et qui représentait la dot que devait apporter au ménage, à cette époque, toute épouse de gendarme. L'enquête de l'autorité militaire aboutit à un jugement du Conseil de guerre qui condamna le contumax Guette pour désertion et escroquerie. On n'entendit plus parler de lui et jamais lui-même ne protesta contre cette condamnation.

En 1881, c'est-à-dire trois ans plus tard, un boucher de Neuilly, nommé Claude Badel, homme d'une réputation détestable, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat d'une dame Mardesson, en complicité avec le fils de la victime. Il mourut au bagne plusieurs années après.

La maison habitée autrefois par le boucher Badel était ces jours derniers en démolition. Or, les ouvriers, en soulevant le carrelage d'une pièce, ont mis à découvert un squelette et, dans les débris, des boutons d'uniforme de gendarme. Dans le pays, on ne doute pas que ces restes ne soient ceux du malheureux Guette, qui aurait été attiré dans un guet-apens, par le bandit Badel.

L'HOMME BOLIDE

Un accident s'est produit hier soir, vers onze heures, à la fête organisée par le Comité municipal.

Un ouvrier chaudronnier, Adolphe Mayer, demeurant rue Ramponeau, avait pris place dans l'un des sièges d'une balançoire circulaire installée au milieu de la foule. Les autres passagers étaient M. Bachelier et Philippe de Girard. L'appareil tournait à toute vitesse, quand l'ouvrier chaudronnier, lâchant les barres d'appui, perdit l'équilibre, et tel un balle, fut lancé à travers la foule des spectateurs.

Des cris de douleur s'élevèrent.

Quatre personnes avaient été blessées. Ce sont: M. Venedier, menuisier, atteint au front par un des talons de la balançoire; Mme Léonora Nera, ménagère, et son enfant âgé de sept mois, qu'elle tenait dans ses bras, et enfin l'auteur involontaire de cet accident, M. Adolphe Mayer, qui porte des contusions multiples sur diverses parties du corps et se plaint, en outre, de douleurs intérieures.

Les victimes de cet accident ont été transportées à l'hôpital Lariboisière, où elles ont reçu les premiers soins; elles ont été ensuite reconduites à leur domicile.

L'INTELLIGENCE D'UN CHIEN

Il y a quelques jours, un terrier qui avait la patte écorcée arriva devant la porte du Croydon Hospital, à Londres, et se mit à pousser des gémissements plaintifs.

Pris de pitié, le concierge de l'établissement fit entrer la bête et opéra un premier pansement de la patte.

Deux jours plus tard, le terrier se présenta à l'hôpital, où un chirurgien lui donna ses soins. La patte malade est en bonne voie de guérison.

LES ORPHELINES DE MESSINE ET LA REINE

On mande de Turin, au *Corriere della Sera*:

« Ce matin, à neuf heures, une voiture automobile suivie d'une voiture de place s'arrêtait devant l'Institut Alferi-Carru; deux dames descendirent de l'automobile et s'adressèrent à la directrice. Celle-ci se présenta aussitôt et reconnut dans l'une des dames la comtesse Costa Carru della Trinita, dame d'honneur de la Reine. La directrice demanda à l'autre dame qui elle était, et grande fut sa confusion quand celle-ci répondit: « Hélène de Savoie ».

Les petites filles recueillies dans l'Institut, apprenant la présence de la Reine, accoururent et lui firent une ovation. La Reine, après être restée quelque temps à chaque, les orphelines ne se firent pas prier et firent leur choix à leur cœur content. Puis les deux voitures les ramenèrent à l'Institut.

ARRESTATION D'UN VOLEUR D'ANTIQUITES

La police croit avoir mis la main sur le chef d'une bande de voleurs d'antiquités qui opèrent dans les églises du centre de la France et enlèvent notamment les précieuses chaises de musique divers. Le prisonnier donne ainsi son identité: Lucien Le Bulté de Barossa, vingt-neuf ans, originaire de Guipao (Mexique), ancien enseigne de vaisseau de la marine mexicaine. Il fut pris chez un commerçant de la rue Saint-Georges, au moment où il lui offrait en vente un ciboire et deux custodes du XVI^e siècle.

Le Bulté de Barossa ne fit aucune difficulté pour avouer qu'il avait volé ces objets chez un marchand d'antiquités de la rue Lafayette. Le fait fut reconnu exact. Il mit volontiers le commissaire de police au courant de ses moyens d'existence habituels et qui consistent en escroqueries commises chez les orfèvres, les marchands de curiosités et les antiquaires de Paris, des grandes villes de France et de l'étranger.

Son procédé était simple et réussissait presque à tout coup: Le Bulté de Barossa entrait dans la boutique d'un commerçant et examinait les objets. Pendant que les négociations se compliquaient, hommes et femmes, se présentaient pour des acquisitions. Profitant d'une distraction du marchand, de Barossa s'emparait prestement d'un objet de valeur et disparaissait.

Le Bulté de Barossa a été arrêté par la police à Paris, rue Duperré. La police a perquisitionné dans son domicile et découvert un certain nombre d'objets volés récemment dans les églises du centre de la France, ainsi que des chaises démontées et autres antiquités.

Des inspecteurs de la Sûreté sont partis pour Orléans et autres localités, où des vols ont été signalés.

Le Bulté de Barossa est au Dépôt.

UN HÉROS

François Guillot, fils d'un courtier des environs de Lorient, détaché au poste de Coo-Thou (Tonkin) comme télégraphiste, appartenant à la 17^e colonie. Sur son conseil, le ministre de la justice a ordonné une enquête pour déterminer dans quelles circonstances l'arrestation a été opérée.

C'est M. Pujaut, inspecteur général au ministère de l'Intérieur, qui en a été chargé. Il a entendu les différents témoins et est reparti pour Paris.

UN HÉROS

François Guillot, fils d'un courtier des environs de Lorient, détaché au poste de Coo-Thou (Tonkin) comme télégraphiste, appartenant à la 17^e colonie. Sur son conseil, le ministre de la justice a ordonné une enquête pour déterminer dans quelles circonstances l'arrestation a été opérée.

C'est M. Pujaut, inspecteur général au ministère de l'Intérieur, qui en a été chargé. Il a entendu les différents témoins et est reparti pour Paris.

TRAFIC DE CARTES DE PESAGE

Sur mandat du Parquet, M. Biot, sous-chef de la Sûreté, a opéré une descente dans un grand café voisin de la gare de Saint-Lazare, où se réunissaient une dizaine d'individus qui se livraient au trafic de cartes de pesage des champs de courses.

Les cartes vendues par ces individus venaient de diverses sources; il s'en trouvait même venant du ministre de l'Agriculture et du Conseil municipal.

Les cartes de pesage ont été saisies et envoyées au Parquet.

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 26 juin 1909.

D'après ce qu'on peut savoir en vue de l'échantillonnage de robe été pour 1910, qui va commencer, et notamment, des avis recueillis près de la clientèle, il résulte que les tissus ras et brillants semblent devoir garder la vogue qu'ils ont récemment acquise. Sans être précisément en défaveur, le drap amazone intéresse moins que par le passé les maisons de nouveautés. Celles-ci recherchent, à côté des tissus fins et ras, de grosses chevilles bourrées, unies ou avec grains de diagonales et qui rappellent les genres homespun d'il y a sept ou huit ans. Ces chevilles se font en teinte unie et aussi en tons mélangés. Dans ces dernières nuances, on semble disposé à s'intéresser surtout aux margens, faisant opposition de deux tons, clair et foncé, dans le même esprit que ce qui se fait en draperie.

En lainés, le négoce a été encore cette semaine très calme. Les prix restent fermes. D'autre part, les peignures ont également beaucoup de travail.

En blouses, la place est calme et il en est de même pour Verviers. La flature de cardés ne donne guère. On traite un peu avec l'Allemagne et la Russie, mais surtout en blouses fines. Prix fermes.

En déchets, marché calme. Le stock augmente. L'étranger opère assez peu et la place s'abstient. Seuls les genres fabrique se placent.

Triple Couronne

— Mes amis le savent et en sont de dépôt. Je suis jolice, je reste jeune, j'ai de la chance. Et j'attribue cette triple couronne à mon exquise saveur, le Triple Vaisseau N° 383, qui, par une mystérieuse vertu, donne à celles qui l'emploient la fraîcheur, le charme et la reine.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aujourd'hui, 27 juin :

SOLEIL: Lever à 4 h.; coucher à 8 h. 5.

LUNE: Premier quartier le 25; pleine le 3 juillet.

ACCIDENTS: S. Adèle; DEMAIN: S. Irénee.

MÉTÈRES: De 10 h. à 1 h.

CAMER D'ÉDARGNE: De 9 h. à 11 h.

De 11 h. à midi: Visites à l'Hôpital.

À 3 h. 1/2: À l'Hippodrome: Réunion générale de la Ligue Patriotique des Français.

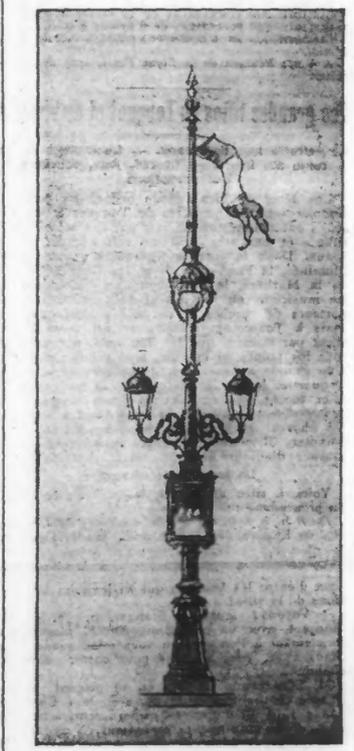
À 4 h. 1/2: CONCERTS PUBLICS: Au Parc de Barbieux, par la Grande Harmonie; place Carnot, par la Concordia-Harmonie.

À 5 h.: Réunion des jardiniers à l'Institut Populaire de l'Espérance.

À 9 h.: SQUARE PIERRE CATTEAU: Fête de nuit avec Mac Doulay.

ROUBAIX-ÉLECTRICITÉ

On met actuellement la dernière main aux travaux d'installation des pylônes d'éclairage de la Grande Place et de la rue de la Gare. Des essais ont été faits samedi, ils donnent satisfaction et tout fait prévoir que l'éclairage électrique



UN PYLONE D'ÉCLAIRAGE

pourra être inauguré, dimanche prochain, à l'occasion de la XXIV^e fête régionale de gymnastique. Siens trop lentement au gré du public toujours impatient, ces travaux ont été commencés tout au début de l'hiver dernier. Quoi qu'il en soit, la ville de Roubaix va être enfin dotée d'un éclairage moderne tout à fait digne de son importance. Ce ne sera pas trop tôt si l'on considère que, jusqu'à aujourd'hui, elle avait été handicapée, à ce point de vue, par des villes beaucoup moins importantes et, d'ordinaire, moins entreprenantes. La faute en était, est-il besoin de le rappeler, à la convention d'éclairage qui lie Roubaix depuis cinquante ans et qui, heureusement, prendra fin dans six mois. L'éclairage est encore chez nous, jusqu'au 31 décembre prochain, d'un prix très élevé, alors que, passé cette échéance, il sera moins cher que partout ailleurs en France. Cette composition était bien due aux Roubaissiens, on l'avouera.

L'heureuse initiative de la municipalité leur sera assurée, avant la lettre, les avantages de la nouvelle convention, puisque l'éclairage électrique des deux principales artères va être inauguré, dès qu'il sera possible, les autres rues étant déjà éclairées par une lumière blanchâtre due à des lampes à huile, bien avant la loi sur le monopole de la lumière électrique.

Un ouvrier qui concernait plus particulièrement le rue

de la Gare, on s'est rendu compte, au cours des travaux, que l'éclairage serait quelque peu insuffisant. On en comptait pas le nombre des pylônes placés généralement à 25 mètres de distance, en forme de quinconce. Sur la Grande-Place, il y en aura une quinzaine; mais trois d'entre eux, d'une forme différente, ne seront pas posés avant un mois ou deux. Ce sont ceux destinés aux refuges centraux; ils supporteront quatre lampes à arc au lieu d'une seule.

Les autres, très élégants, comme on peut en juger, se composent d'une colonne de 9 mètres 60 de hauteur, terminée en forme de flèche avec lance, couronne et oriflamme. Ils comprennent, à 6 mètres 60 du sol, une lampe à arc et, à 4 mètres, deux lanternes à gaz. Plus bas encore, est un écusson-reclame surmonté de blason de Roubaix.

Puisque nous parlons, aujourd'hui, d'électricité, nous pouvons annoncer que la Grande-Place et la rue de la Gare seront, désormais, illuminées, les jours de fête, à l'électricité. La municipalité va passer un contrat avec un entrepreneur roubaissien qui s'engage à lui louer un matériel ad hoc. Adieu les pains de suif! C'est le progrès.

Toute la rue de la Gare sera, le 4 juillet, pour la première fois, recouverte d'une sorte de voûte de feu comprenant une vingtaine de travées lumineuses, dont deux plus importantes avec les armes de la ville.

NOTS ARTISTES. — Notre concitoyen, M. Georges Dubois, élève à l'École régionale d'architecture de Lille, vient d'obtenir au concours de l'École des Beaux-Arts de Paris, une mention en modélage, une mention en géométrie descriptive et une médaille en stéréotomie. Toutes nos félicitations.

Notre concitoyen, M. Charles Deruyck, élève au Conservatoire de Paris, vient d'être reçu aux examens de concours de fin d'année, qui auront lieu le 13 juillet à l'Opéra-Comique.

Nos meilleurs vœux de succès à ce jeune élève qui fait honneur à notre ville.

FIANCILLES. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marthe Dubar, fille de M. Adolphe Dubar, professeur d'écriture, et de Mme Adolphe Dubar, avec M. Edouard Mans, maître d'armes au 43^e régiment d'infanterie, à Lille.

BAINS DE MER ET VILLAGIATURE. — Location de pianos pour toutes destinations françaises. Location du Simplex, appareil permettant à tout amateur de jouer supérieurement du piano sans connaissances spéciales. Maison Serpette, 138, Grande-Rue, Roubaix.

APRÈS LA SÉPARATION. — Depuis qu'ils se sont séparés, il y a quelque temps, les époux D'Heygère-Bourgeois sont allés demeurer, le mari Clément, 26 ans, menuisier, boulevard de Beauraupaire, 58, et la femme Laure, 24 ans, soigneuse, à Watrelos, rue de Roubaix, 115.

On ne sait pour quel motif, le menuisier a gardé contre elle, des sentiments d'animosité qui, une première fois déjà, se sont traduits par des violences, et dont un amendement devant le tribunal correctionnel, où il fut condamné.

Hier, vers midi 45, D'Heygère s'était posté à l'angle du quai du Sarteil et de la rue Dampierre, où il comptait voir passer sa femme, qui se rendait au travail au péage de la société anonyme de la rue Kellermann. L'ayant aperçue en effet, il se jeta sur elle et la roua de coups de tête, de pied et de poing, l'injuriant, déchirant ses vêtements, provoquant enfin une scène scandaleuse.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5^e arrondissement, qui a reçu la plainte de l'ouvrière, a dressé contre son agresseur un triple procès-verbal, pour violence, tapage injurieux et destruction de la propriété d'autrui.

MESDAMES, VOUS TROUVEREZ les meilleurs beurres d'Avesnes, à 1 fr. 40 le demi kilo, et de Normandie, à 1 fr. 25, à la Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Molte. Livraison à domicile. 68034d

UN « CAMELOT DU ROY » AU POSTE. — Ils étaient quatre chevaliers de la fleur de lys, qui au cours de la nuit de vendredi à samedi, parcourent clandestinement les rues de la ville, à la main un pot à colle, et des affiches dites « papillons », qu'ils apposaient sur les murs. Mais la police de sûreté veillait, et remarqua que ces affiches, imprimées sur papier blanc et sans nom d'imprimeur, étaient en outre dépourvues du timbre réglementaire.

Soudain, vers 11 h. 1/2, à l'angle des rues Pellart et Saint-Antoine, apparurent les agents Clavier et Herkenrath, et les quatre chevaliers se précipitèrent à toutes jambes. L'un des colporteurs fut arrêté, et conduit au poste. C'est un employé d'assurance, M. Joseph Nys, 21 ans, demeurant rue du Rhin, 20, à Tourcoing.

M. Dequenne, commissaire, chef de la Sûreté, pour les motifs indiqués plus haut, lui a dressé procès-verbal, en vertu de l'article 474 du Code pénal et de l'article 15, paragraphe 3 de la loi de 1881. Les affiches en question portaient des extraits d'articles de journaux, relatifs aux affaires Dreyfus, Ulmo, Marix, et blâmaient également le général Picquart, en vue de sa prochaine, mais prétendue visite à Roubaix.

L'OISEAU-BOUCLE — le nouveau jeu à la mode — en vente 42, RUE DE LA GARE, Bazar Moderne. Changement de propriétaire. On y vend de tout et BON MARCHÉ. 67061

BRÛLÉ PAR UN JET DE VAPEUR. — Un ouvrier chaudronnier, M. Désiré Castagne, âgé de 49 ans, demeurant rue de Ma Campagne, 91, fut occupé, samedi après-midi, près des générateurs de l'établissement de la Société Anonyme de Roubaix, rue du Couril. Soudain, il fut atteint par un jet de vapeur qui le brûla du bras gauche et à la tête.

M. le docteur Bernard, appelé aussitôt, a constaté des brûlures très étendues, il a fait admettre le blessé à l'hôpital de la Fraternité.

POUR LE BAIN. — Serviettes, Eponges, Peignoirs de bain, Table de bain de bain, Serviettes et Cartes pour toilettes, Dessous de Toilette, Procteur mur en tissu éponge, Serviettes rousses, etc., à ROUBAIX-TOURCOING (Ane) Vaisseau (Cathol). — MAISON DE BLANC, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Spécialité de Trousses et Layettes. 68047

DEUX MENDIANTS. — Deux journaliers, J.-B. Viats, 22 ans, et Auguste Dehay, 31 ans, ont été surpris, samedi matin, boulevard de Cambrai, par le brigadier de police Dannhoff et le sous-brigadier Marienne, au moment où ils allaient de porter en porte, sollicitant l'aumône.

Ces deux individus, qui sont aptes à travailler, ont été maintenus en état d'arrestation après avoir été interrogés par M. Deltail, commissaire de police.

PAS DE CONCURRENCE POSSIBLE! Or contrôlé Sauteris vendus au poids, Alliances à 3 fr. 50 le kg. Montres acier 3 fr. 95, Réveil, 2 fr. 75, Régulateur à sonnerie, 18 fr. 95, garantis 6 ans. Montres arg. et or vendues moitié prix. Qualité soignée. WAINET, 3, place du Triolon, Roubaix.

67700

L'AGRESSION DE LA RUE DE LA BARRE. D'OR. — M. Cyrille Verreck, mécanicien qui fut victime d'une lâche agression, rue de la Barre d'OR, nous déclare qu'il n'est pas allé au cabinet « A la Pensée », et qu'il n'a pas insulté d'apaches ses agresseurs.

Les amateurs de bonne musique voudront entendre Café VANDAMME, 87, Grande-Rue, le merveilleux et nouveau Piano électrique avec Manivelle et Xylophone de la maison Serpette, 138, Grande-Rue, à Roubaix. 67665

LA SCÈNE BANLANTE DE L'HOPITAL DE BARBIEUX. — M. Delaig, juge d'instruction a renvoyé devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 26 juillet prochain, Martin Demoulin, 24 ans, ce vaillant irascible qui, sous l'empire de la colère, frappa de plusieurs coups de poing un de ses camarades d'atelier, Théophile Verreck. L'accusé est toujours en liberté provisoire, mais il a été condamné à une peine satisfaisante que possible.